

TRÈS IMPORTANT

Baccalauréats

Nous avons appris que l'Inspection Générale a proposé à M. le Ministre de l'Éducation Nationale :

- 1) que les épreuves du baccalauréat, séries C et E, session 1984, ne comportent aucun exercice portant sur les deux questions suivantes :
 - Physique, paragraphe C-2, (Onde sinusoïdale);
 - Chimie, partie B, (Cinétique chimique);
- 2) que l'épreuve de sciences physiques du baccalauréat, série D, ne comporte à partir de 1984 que 4 exercices ; les exercices de physique étant notés sur 10, les exercices de chimie sur 10 également.

Les textes officiels doivent paraître au B.O.E.N. durant les vacances d'été. Vous devrez donc vérifier ces informations à la rentrée.
